

« Comme des trafiquants de drogues »

DOUANES Le chef divisionnaire de Bordeaux-Mérignac traque des trafiquants aux méthodes éprouvées

« Sud Ouest » Face à l'ampleur du phénomène, la douane fait-elle de la traque aux trafiquants de civelles une discipline à part entière ?

Raphaël Greff La drogue, les flux financiers, les contrefaçons ou les armes restent bien sûr prioritaires, mais le trafic d'espèces protégées nous occupe de plus en plus. Et les civelles en particulier. Rien qu'au cours de ces deux dernières années, les neuf saisies que nous avons effectuées ont permis de mettre la main sur 3,4 tonnes de civelles vivantes... C'est colossal. Au prix du marché asiatique, cela représente 12 millions d'euros.

Face à cela, nous ne faisons pas forcément plus de contrôles, mais nous maîtrisons mieux le phénomène, en collaboration avec les gendarmes et l'Agence française de biodiversité. Ainsi le ciblage et le posi-

tionnement des douaniers a évolué en fonction des agissements de cette filière, nous savons par exemple que la contrebande s'organise désormais à bord de petits véhicules utilitaires, de novembre à avril.

Rien à voir avec les petites combines à la papa dont les estuaires de la côte atlantique ont toujours bruisé...

La professionnalisation du trafic est évidente, mais on peut également y deviner l'investissement de la criminalité organisée.

Nous retrouvons donc ces individus principalement sur les autoroutes et aux abords des axes de contournement, embarqués à bord de convois dignes de trafiquants de stupéfiants : voitures ouvrees, chauffeurs spécialement recrutés pour le transport de la marchandise, etc.

Quel est le profil de ces individus ?

À notre stade, nous tombons sur des intermédiaires, parfois aussi quelques braconniers. Beaucoup de nationalités sont représentées : des Français, des Européens, des Asiatiques...

Leur destination finale est-elle justement la Chine ?

Fin janvier, et comme dans la plupart des cas, les trafiquants arrêtés près de Pau, avec 897 kg de civelles, s'apprêtaient à franchir les Pyrénées. L'Espagne étant soit un lieu de consommation, soit un lieu de rebond vers les pays asiatiques, parfois via les pays de l'Est. Voilà pourquoi mes collègues des aéroports parisiens réalisent aussi d'importantes saisies.

Le sujet est tabou, mais il se murmure que certains pêcheurs professionnels pourraient être liés au trafic ?

Jusqu'à présent, les douaniers ne sont jamais directement tombés sur des pêcheurs professionnels ou des mareyeurs. Au-delà des gens issus de la criminalité organisée ou du droit commun, il est pourtant clair qu'une partie du trafic gravite autour de ce milieu. Les enquêtes judiciaires consécutives à nos saisies le diront peut-être.

Loin d'être anecdotique, votre mission consiste enfin à remettre à l'eau cette espèce menacée...

Et le plus vite possible, puisque de dans de telles conditions, leur durée de vie est limitée. Nous relâchons même les alevins en cours de procédure, entre 4 et 6 heures après leur saisie, grâce aux conseils de l'Agence de biodiversité.

Recueilli par S. C.



Au prix du marché asiatique, 3,4 tonnes de civelles vivantes représentent 12 millions d'euros. ARCHIVES « SUD OUEST »